

toires des registres paroissiaux, et faire la lecture . . . durant les repas. Car à cette époque reculée, — c'était en 1834 — l'hygiène ne régnait pas encore beaucoup, et l'on pouvait impunément, tout en vivant jusqu'à un âge avancé, se permettre bien des choses que nous ne pourrions faire aujourd'hui sans courir le risque de faire répandre irréparablement la coupe de nos jours ! Ceci soit dit, à la vérité, sans vouloir blesser cette respectable science, dont je suis, au moins spéculativement, un partisan fanatique, et qui peut déjà inscrire à son actif tant de hauts faits accomplis pour le bien de l'humanité. Toujours est-il qu'aujourd'hui, quand durant ses dix ans de collège on a écouté, en luttant avec courage contre le bruit de la faïence et de la coutellerie, la lecture de maints beaux livres, on juge qu'on a payé sa dette à l'amour du savoir. Et, faisant en ce point bon accueil aux préceptes d'une facile hygiène, on s'amuse le plus possible durant ses repas ; et, trop souvent, le seul commerce que désormais l'on se permette avec les livres de sa bibliothèque, c'est d'en lire quelquefois les titres qui s'évalent, en caractères dorés, sur leurs dos revêtus d'un veau ou d'un mouton artistement disposé !

Or, pour laisser là cette critique bien intempestive des mœurs contemporaines, très peu de temps après l'entrée de Léon dans la résidence curiale, il lui fut annoncé qu'il pouvait aller au collège. Comment cela se faisait-il ! M. François-Joseph Deguise, vicaire général, décédé à Varennes en 1835, avait vendu au Collège de Nicolet une terre payable en pensions d'élèves. Il y avait quelque parenté entre les familles Deguise et Provancher, et c'est en raison de cette parenté qu'on appelait l'enfant à bénéficier de cette bourse. Il en fut le dernier bénéficiaire : ses études finies, il ne restait plus de la pension que pour un espace de trois mois.

Ce fut donc au Séminaire de Nicolet que Léon Provancher fit son cours d'études. A cette époque, et depuis longtemps ps, on avait déjà vu commencer cette floraison d'établissements d'éducation supérieure, qui ont surgi de tous côtés dans le Bas-Canada, et qui donnent à notre petit pays un rang dis-